

Madame, Monsieur,

Le budget 2017 de la commune vient d'être adopté sans l'opposition.

Cet acte répété chaque année ne doit pas être banalisé. En effet, l'exercice 2017 pour la ville de Beaurepaire se réalise une nouvelle fois dans un contexte de baisse des dotations d'état, une nouvelle fois sans augmentation de la part communale d'imposition, une nouvelle fois il permet de poursuivre le désendettement de la commune et une nouvelle fois il permet de tenir nos engagements.

L'investissement pour la restauration scolaire est une volonté forte du prochain budget, avec également la poursuite du travail sur le centre-bourg et son embellissement ainsi que la fin de la rénovation des terrains de tennis. Ce n'est ici que quelques exemples, le fonctionnement quotidien de la mairie et les services de proximité étant également assurés dans ce budget.

Vous trouverez dans ce journal, une explication et un rappel du travail de prévention et de sécurité que nous réalisons depuis plusieurs années sur la commune. Illustrant là aussi, notre volonté de répondre aux attentes et aux besoins.

Bonne lecture.